

Image not found or type unknown



VEFA ET MESURES CUISINE

Par **Lili22**, le **22/09/2019** à **01:26**

Bonjour,

Je voudrais savoir si en achat VEFA le cuisiniste doit prendre les mesures pour la cuisine avant de faire signer un bon de commande définitif? Et si oui, est ce une clause de résiliation de contrat du cuisiniste? Et comment récupère t on l'acompte versé?

Merci